

DEC220600DR06

Décision portant nomination de M. Manuel Pelletier aux fonctions d'assistant de prévention partagé au sein de l'unité UMR7360 intitulée Laboratoire Interdisciplinaire des Environnements Continentaux (LIEC) et de l'unité UAR3562 intitulée Observatoire Terre et Environnement de Lorraine (OTELo).

LES DIRECTEURS,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;
Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;
Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;
Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;
Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;
Vu la décision DEC110515DAJ du 5 avril 2011 donnant délégation de pouvoir en matière d'hygiène, de sécurité et de santé au travail ;
Vu la décision n° DEC171276DGDS en date du 21 décembre 2017 nommant Mme Laure Giamberini en qualité de directrice de l'unité UMR7360 ;
Vu la décision n° DEC212513INSU en date du 18 août 2021 nommant M. Raphaël Pik en qualité de directeur de l'unité UAR3562 ;
Vu l'avis du conseil de l'unité UMR7360 en date du 25 avril 2018 ;
Vu l'avis du conseil de l'unité UAR3562 en date du 06 décembre 2018 ;
Considérant que M. Manuel Pelletier a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 04 au 06 avril 2006 et du 16 au 18 mai 2006 ;

DECIDENT :

Article 1^{er} : M. Manuel Pelletier, *IR1 CNRS*, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention partagé au sein de l'unité UMR7360 intitulée Laboratoire Interdisciplinaire des Environnements Continentaux (LIEC) et de l'unité UAR3562 intitulée Observatoire Terre et Environnement de Lorraine (OTELo) à compter du 1^{er} février 2022.

M. Manuel Pelletier exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé. Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention partagé, M. Manuel Pelletier est placé sous l'autorité de la directrice de l'UMR7360.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Vandoeuvre les Nancy, le 26 janvier 2022.

La directrice de l'unité UMR7360

Le directeur de l'unité UAR3562

Laure Giamberini

Raphaël Pik

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Visa du président de l'université de Lorraine

Edwige Helmer-Laurent

Pierre Mutzenhardt

DEC221003INSHS

Décision portant cessation de fonctions de M. Samuel Ferey, directeur, et nomination de M. Nicolas Brucker aux fonctions de directeur par intérim de l'unité d'appui et de recherche n° 3261 intitulée Maison des Sciences de l'Homme Lorraine (MSH Lorraine).

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 9 février 2022 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC180056INSH en date du 9 février 2018 portant renouvellement de l'unité de service et de recherche n°3261 intitulée Maison des Sciences de l'Homme Lorraine ;

Vu la décision DEC191080INSHS en date du 3 juillet 2019 portant nomination de M. Samuel Ferey aux fonctions de directeur de l'unité de service et de recherche n° 3261 intitulée Maison des Sciences de l'Homme Lorraine (MSH Lorraine) ;

Vu la décision DEC214035DGDS en date du 20 décembre 2021 portant modification de typologie et recodification d'Unités de service et de recherche (USR) en Unités d'appui et de recherche (UAR) ;

Vu l'accord du partenaire tutelle principale ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Samuel Ferey, directeur de l'unité d'appui et de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 15 avril 2022.

II. A compter de cette même date, M. Nicolas Brucker, Professeur à l'Université de Lorraine, est nommé directeur par intérim de l'unité d'appui et de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2022.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

21 AVR. 2022

Le président - directeur général
Antoine Petit

